

Direction de la gestion de la faune du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Saguenay, le 4 avril 2019

Madame Mélissa Gagnon, directrice
Direction de l'évaluation environnementale
des projets hydriques et industriels
Ministère du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques
Édifice Marie-Guyart
675, boulevard René-Lévesques est, 6e étage
Boîte 83
Québec (QC) G1R 5V7

N/Réf. : A320.0001 (GMC20190404-1)

**Objet : Demande d'avis relativement au projet de modification de la condition 3
du décret du projet de renaturalisation des berges de la rivière Petite-
Décharge de la Ville D'Alma (décret 426-2007)**

Madame,

La présente est pour répondre à votre demande d'avis sur l'acceptabilité de la demande de modification du décret du projet de renaturalisation des berges de la rivière Petite-Décharge.

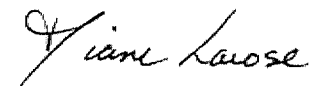
La demande consiste à modifier la date butoir pour la reconstruction du seuil en aval de la passerelle sur la rivière Petite-Décharge, seuil qui avait été démoli lors de sa reconstruction en 2016, et inscrite à la condition 3 du décret 99-2016 du 17 février 2016 :

*Reconstruction du seuil en aval de la passerelle
Le seuil situé en aval de la passerelle, et qui sera démoli au même moment que celle-ci devra être reconstruit au plus tard le 31 décembre 2019.*

La nouvelle date proposée est au 30 mars 2020. Comme la saison de reproduction des espèces visées par cette condition débute après la nouvelle date, nous n'avons pas d'objection à cette demande.

Recevez, Monsieur, mes salutations les meilleures.

La directrice régionale,



Diane Larose, ing.f.

DL/SH/lm

c. c. M. Jean-François Bergeron, DPC, MFFP
M. Charles-Olivier Laporte, MELCC

3950, boulevard Harvey, 3^e étage
Jonquière (Québec) G7X 8L6
Téléphone : 418 695-8125
Télécopieur : 418 695-8133
Internet : www.mffp.gouv.qc.ca